L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI 15 FEVRIER 1879.

SPECTACLES BALS &c.

THEATRE DES VARIETES.

Commençant LUNDI soir 10 février, mercredi et samedi matinée.

Les comédiens STUART ROBSON et Wm H. CRANE dans la comédie de Jos. Bradford, intitulée :

OUR BACHELORS.

La pièce la plus comique du siècle. Robson as the bal-headed Bangle. Crane as the jolly Jowler. "No play of modern times has been received with such continuous screams of laughter."

Robson scares Crane AT 8 O'CLOCK.

1re acte—Rencontres. 2me acte—Erreurs. 3me acte Misères. 4me acte—Mariages.

DIMANCHE soir—Dernière représentation de OUR BACHELORS.

LUNDI—SHAKESPEARE'S Comedy of Errors.

8 fév—

THEATRE ST-CHARLES.

AVIS SPÉCIAL.

La direction saisit cette occasion pour remercier le public du bienveillant patronage qui lui a été accordé jusqu'ici et lui annonce respectueusement que la Troupe qui devait paraître cette semaine ayant annulé ses engagements pour les [illegible] du Sud, le théâtre sera fermé

Pendant une semaine seulement

Et sera réouvert

Dimanche, 16 Février 1879.

Bal Annuel du Mardi-Gras [illegible] 25 Février. 11 fév—

SALLE GRUNEWALD.

[illegible] T. Ford.........Directeur

[illegible] public est respectueusement informé que

AUGUSTE WILHELMI,

[illegible] violoniste du siècle, donnera GRANDS CONCERTS [illegible] LUNDI SOIR, 17 FÉVRIER [illegible] occasion il sera le collaborateur de [illegible] TERESA CARRENO.

La Pianiste éminente, et de [illegible] KATE L. JAMES, [illegible] Prima Donna américaine.

[illegible] $1 00 / 1 50

[illegible] s'assurer des sièges réservés [illegible] de Grunewald.

[illegible] D BAL [illegible] MILITAIRE, [illegible] FÉVRIER 1879, [illegible] ld. [illegible] HAMILTON. [illegible] litaire [illegible] 1879. [illegible] restaurant [illegible] MERCREDI, 5 février 22 janv—

[illegible] es.

[illegible] M. VIET, [illegible] rue du Canal [illegible] ...150 [illegible] D. S. [illegible] . . 19 [illegible] ON, [illegible] TE. [illegible] - - - 263 [illegible] IER, [illegible] ISTE, [illegible] - - - 130 [illegible] SIERRA, [illegible] ISTE, [illegible] - - - 191 [illegible] et Dumaine.

[illegible] Drug Store. [illegible] CENTRALE.) [illegible] LWES, Directeur. [illegible] EXÉCUTÉES AVEC SOIN LA [illegible] COMME LE JOUR.

[illegible] réduction dans le prix [illegible] Corsets venant d'être reçus de France.

[illegible] la main C. P., à la Syrène, autrefois [illegible] maintenant $1,25 ; faits à la main C. P., [illegible] autrefois $3, maintenant $1.50; faits [illegible] P., supérieurs, autrefois $5, maintenant [illegible] faits à la main, brodés [illegible] à la ceinture, $1,25 et plus ; corsets-guêpes [illegible] Thomson perfectionnés, 50 cts. à 25 la paire; corsets Robert Werly, autrefois $3, maintenant $1.50 ; corsets pour nourrices, 75 cts. et plus ; corsets pour jeunes filles et dames, 20 cts. et plus. Forme garantie. Corsets confectionnés sur commande et nettoyés. Fausses omoplates pour poitrines à très bas prix. On est servi par des dames. Rappelez-vous l'Emporium de Corsets Français, 550 Magasine, à une porte de l'angle St-Mary.

MOSES HEIMAN, Importateur et Fabricant.

3 fév—1an D[illegible]

BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS.

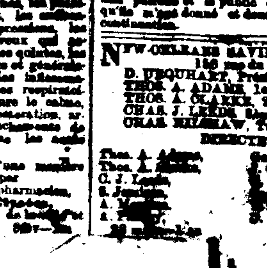

Le Baume pectoral aux navets indiens guérit complètement les rhumes les plus opiniâtres, les bronchites, les catarrhes, les phtisies à leur début, les affections, les oppressions, les angoisses nerveuses qui accompagnent les quintes, les maux de gorge et généralement toutes les inflammations des voies respiratoires. Il procure le calme, facilite l'expectoration, arrête les crachements de sang et calme les accès [illegible] ... qu'il soulage d'une manière [illegible] à vendre par [illegible] PLACE, pharmacien, [illegible]

SPECTACLES, BALS, &c.

Académie de Musique.

DE BIDWELL.

Engagement pour une courte saison du célèbre tragédien JOHN McCULLOUGH

De manière à rendre les rôles d'une façon plus [illegible], l'acteur de talent M. CHAS. BARRON [illegible] spécialement retenu pour seconder M. Mc CULLOUGH.

Dimanche et Lundi soirs, 9 et 10 Février, **Virginius.** John McCullough dans le rôle de Virginius.

Mardi soir, 11 Février, **Hamlet,** John McCullough dans le rôle de Hamlet.

Mercredi soir, 12 Février, **Richelieu,** John McCullough dans le rôle de Richelieu.

Jeudi soir, 13 Février, **Othello,** John McCullough dans le rôle d'Othello, M. Chas. Barron dans celui de Iago.

Vendredi soir, 14 Février, et Samedi en matinée, **Julius César,** John McCullough dans le rôle de Brutus, Chas. Barron celui de Cassius, John A. Lane celui d'Antony.

Samedi soir, 15 Février, **Richard III,** John McCullough dans le rôle de Richard, Chas. Barron celui de Richmond.

Bal Masqué et Travestis du Mardi-Gras, le Mardi 25 Février. Les invitations pour dames sont prêtes. S'adresser au bureau de location.

9 fév—

Salle des Odd Fellows.

Commençant le 17 février, matinées Mercredi et Samedi à Midi.

BLIND TOM,

Le prodige musical du siècle, reconnu par tout le monde pour être le plus grand pianiste vivant. A chacune de ses soirées, Blind Tom déploiera son talent merveilleux qui lui a valu tant de célébrité par tout le monde, et qui a étonné les plus grands maîtres de musique.

Entrée....................50 cts.
Enfants.....................25
Sièges réservées.......75

On peut s'assurer des places au magasin de M. P. Werlein. 14 fév—6f

OFFICIEL.

AVIS

Département des Finances,

Licences de ville pour 1879.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1878.

Ce département recevra pour licences de ville de 1879 à partir de JEUDI, 2 janvier, et pendant le mois de janvier, 10 pour cent en certificats de dette de ville de 1876, 1877, 1878, et 90 pour cent en monnaie courante.

Et pour le mois de février prochain, 5 pour cent en certificats de dette de ville de 1876, 1877, 1878, et 95 pour cent en monnaie courante.

ALF. H. ISAACSON.

1 jan—1 jan au 28 fév

Compagnie des Waterworks de la Nlle-Orléans.

$500,000 de bons à 6 pour cent, première hypothèque, de $1000 et $500 chacun, payable en trente ans.

Intérêt payable tous les six mois à la "Banque Nationale de la Louisiane" à la Nlle-Orléans.

La compagnie des Waterworks de la Nouvelle-Orléans ayant obtenu de la Législature de la Louisiane, session extraordinaire de 1877, une charte pour cinquante ans avec le privilège exclusif de fournir de l'eau à la ville de la Nouvelle-Orléans et ses habitants, et ayant été organisée et mise en possession de l'usine le 10 avril 1878, est prête maintenant à émettre les bons ci-dessus conformément à sa charte.

Le payement des dits bons en principal et en intérêt est assuré par une première hypothèque de tous les biens et franchises de la dite compagnie, y compris sa franchise de corporation et les biens et les franchises acquis ou à acquérir ; la dite propriété étant la même que celle acquise par la ville de la Nouvelle Orléans de la Banque du Commerce en 1868 et qui fut évaluée par experts à $2,000,000.

Les bons sont émis pour l'usage exclusif d'améliorer et pour agrandir l'usine de la compagnie et augmenter la fourniture d'eau pure aux habitants, pour servir à la santé publique, et pour offrir de plus grandes garanties contre les incendies.

L'intérêt des bons ci-dessus formera la première obligation sur les revenus de la compagnie, comme cela est requis par la section 10 de la charte, et les revenus nets actuels sont estimés à $50,000 ou $60,000 par an, ce qui en assure abondamment le paiement ponctuel.

La Direction a adopté les plans et les spécifications soumis par M. Moses Lane, C. I. ... et leur exécution mettra l'usine de la Nlle Orléans dans un contraste favorable avec celles des plus grandes villes des Etats-Unis et fournira incessamment une eau abondante et suffisante, une entrée au ponts de 75 pieds dans tous les points de la ville, ce qui augmentera très matériellement les revenus de la compagnie.

Les demandes seront reçues au bureau de la compagnie jusqu'au 15 février 1879.

Aucune demande ne sera reçue à moins du pair et de l'intérêt accru. Les bons seront émis à mesure que les améliorations projetées progresseront, savoir :

$150,000 dans 6 mois.
[illegible],000 dans 12 mois.
[illegible],000 dans 18 mois.

Le reste de l'emprunt sera émis seulement dans le cas de l'adoption d'un contrat pour fournir de l'eau claire. Si les demandes excèdent le montant requis, les bons seront émis au pro rata.

Les personnes qui se proposent de faire des offres pour avoir des bons trouveront un exposé détaillé des affaires de la compagnie toujours ouvert pour examen au bureau de la compagnie.

Par autorité du Bureau,

EDWARD TOBY, Président.

1er fév—au15 fév

Bureaux de la Compagnie des Water Works de la Nlle-Orléans,

Coin St-Charles et Perdido.

AUX FONDERIES.

Des propositions cachetées pour des TUYAUX A EAU EN FER FONDU, des dimensions suivantes, seront reçues aux bureaux de la compagnie jusqu'au 15 février 1879 à midi :

770 tonneaux tuyaux de 36 pouces.
2,235 .. .. .. 30 pouces.
900 .. .. .. 20 pouces.
165 .. .. .. 10 pouces.
235 .. .. .. 8 pouces.
180 .. .. .. 6 pouces.
50 tonneaux de pièces à forme spéciale.

On peut obtenir les spécifications en s'adressant aux bureaux.

La compagnie se réserve le droit de rejeter une partie ou la totalité des offres.

EDWARD TOBY, Président.

31 janv—31 jusqu'au 15 fév.

SIMEON TOBY. EDWARD TOBY, Jr.

Simeon Toby & Son,

Agents de fabriques et marchands commissionnaires.

55......RUE GRAVIER......55

Coin Tchoupitoulas.

SEULS AGENTS POUR

De ST. MARCEAUX & CO., Reims, EXTRA DRY, B: DRY, ROYAL

CHAMPAGNE

J. Marman & Co., Bordeaux; Laroze, Margaux, Pontet-Canet, St. Emilion, St. Germanville et d'autres vins de Bordeaux en barriques et en caisses.

La célèbre marque D. G. & E., de JUS DE CERISE.

Marque du Cheval—Savon français.

Tous les ordres pour Job Lots seront remplis par des envois du magasin ou directement du lieu de provenance, avec permis de douane.

HERMANN BATJER & BRO., Importateurs, New-York.

28 déc—6m—D[illegible]

A. BONNET. WM. FRANTZ. H. OTTEN

A. BONNET & Cie.,

65 .... Rue Royale 65

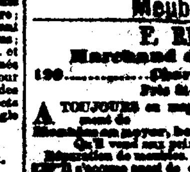

GRANDE VARIÉTÉ de Bijouterie fine

Réparations de bijoux de toutes genres exécutées avec soin et promptitude. 15 déc—3m—D[illegible]

Meubles.

F. RÉMY.

Marchand de Meubles,

190......Chartres......192

Près St-Louis.

A TOUJOURS en magasin un grand assortiment de Meubles en noyer, bois de rose et acajou. Qu'il vend aux prix les plus réduits. Réparation de meubles. Il s'occupe aussi de déménagements. [illegible]—1an—D Mar J

MEUBLES. MEUBLES.

CHAS. RAYMOND.

[illegible] entre les rues de [illegible] et Dauphine.

A CONSTAMMENT en magasin un assortiment général de beaux meubles et de meubles ordinaires qu'il vend à très bas prix. Je saisis cette occasion pour remercier [illegible] et le public en général de l'appui qu'ils m'ont donné et dont je les demande la continuation. 13déc—3m

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION 156 rue du Canal.

D. URQUHART, Président.
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président.
THOS. L. CLARKE, 2nd [illegible]
CHAS. J. LEEDS, [illegible]
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams, / Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke, / J. G. Gaines,
C. J. Leeds, / [illegible] Schneider
S. Jamison, / [illegible] Kohn,
A. M[illegible], / [illegible]
A. F[illegible] / S. Ungerleit,

Brasseries.

Pelican Steam Brewery,

EUGÈNE ERATH,

209....RUE VILLERÉ....209

Entre Esplanade et Chemin du Bayou.

11janv—1anDMerV

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

30, 32, 34 et 36 RUE MARAIS.

Entre Conti et St-Louis.

4 fév—1an—D.M.J.

URSIN DELLANDE,

FABRIQUE DE CIGARES,

434....RUE ST-CLAUDE...434

Entre St-Antoine et Bagatelle,

Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock : environ 500,000 cigares. Prix très réduits. Cigares excellents à $16 le millier et au-dessus.

25 janv—1 an—D.M.J.

MOKAÏNE.

J'OFFRIRAI très prochainement, pour la première fois ici, une Liqueur aussi précieuse qu'agréable à prendre, et d'une efficacité certaine dans les affections que je vais citer. Pendant longtemps, à New York, à Brooklyn, à Newark, cette Liqueur a constamment obtenu les meilleurs résultats chez les malades à qui je l'ai prescrite. Je lui ai donné le nom de Mokaïne, et voici les affections ou cas dans lesquels je puis honnêtement la recommander :

—Désordres de l'estomac et des intestins ;
—Digestions à peu près nulles ou mal opérées ;
—Prostration générale et suite d'abandon de soi-même ;
—Débilité à la suite d'une longue maladie ou de l'emploi de médicaments pernicieux ;
—Ravages par les vers, surtout chez les enfants ;
—Douleurs rhumatismales non chroniques ;
—Toux et crachements indiquant ou simulant un début de bronchite ou de pulmonie ;
—Refroidissement habituel des extrémités ;
—Perte des forces viriles par suite d'excès ou de [illegible] ;
—Transpirations froides et gluantes au front, aux mains et aux pieds ;
—Rêves fatigants et cauchemars pleins de terreur ;
—Maladies du foie, de la rate et de la vessie ;
—Quelques autres cas encore, dérivant des désordres de l'estomac et des intestins, désordres qui constituent les deux tiers peut-être des maladies les plus communes.

La Mokaïne a pour bases deux puissants antidotes, plus les médicaments rationnellement indiqués dans les cas cités plus haut. Quelques jours de son emploi produisent des effets appréciables, et quelques semaines des guérisons [illegible] lesquelles on n'osait pas compter.

DOSES :—Pour adultes des deux sex[es], un petit verre d'une once chaque matin, ou matin et soir, ou matin, midi et soir, selon la gravité des cas. Pour jeunes gens, une grande cuillérée.—Pour enfants sevrés, une petite cuillérée.

NOTA :—La Mokaïne ne convient, en aucun cas, aux enfants à la mamelle.

29jan Dr C. TESTUT.

Nouveau procédé français perfectionné de

VIGIER

Pour enlever les incrustations qui se font dans les chaudières à vapeur.

Action positive en trois semaines.

Nous traitons toutes les eaux, quelles que soient les impuretés qu'elles tiennent en suspension.

Notre traitement :

Enlève les écailles.
Empêche les écailles de se former.
Prévient la rouille et l'encrassement.
Prévient la formation d'écumes.
Ne renferme pas d'acide, et est d'une parfaite innocuité.
Agit sur toutes les eaux, quelles que soient leurs impuretés.
S'applique à toutes les eaux,—douces, savonneuses ou sulfureuses.
Economise le combustible, les réparations, l'huile et le suif, et diminue les dangers de l'explosion.
S'introduit au moyen des tuyaux de prise, des tuyaux d'échappement ou toute autre ouverture.

Renfermé dans des paquets de 10 à 125 livres.

Toute infraction du droit de propriété sera poursuivie conformément à la loi.

ESCOMPTE au COMMERCE.

S'adresser pour les circulaires, à

HUGH W. MONTGOMERY,

160 ....RUE de la COMMUNE....160

NOUVELLE-ORLÉANS.

Seul AGENT pour le Sud-Ouest.

GUANO DE L'ILE AUX PINS.

Pour cannes à sucre,

Et toutes les plantes qui mûrissent rapidement.

Phosphate Ammoniacal

Pour le Coton

—ET—

Pour toutes les plantes dont la récolte se fait en été et en automne.

Les meilleurs engrais connus et préparés avec le plus grand soin pour le marché du Sud.

La semence de la canne à sucre connue sous le nom de

The KENNEY & MILLER, (MINNESOTA)

EARLY AMBER SUGAR CANE,

Récolte de 1878.

Venant d'être reçue des fermes de Kenney & Miller.

Escompte au Commerce.

A vendre par

HUGH W. MONTGOMERY,

160..Rue de la Commune..160

NLLE-ORLÉANS.

Seul Agent pour le Sud-Ouest.

23 janv—3m

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

HÉBERT & Cie.,

59 Rue de Chartres, coin Bienville.

NEW-ORLEANS, LA.

Bibliothèque des Dames et des Demoiselles.

Collection de la Librairie Académique.

Ouvrages—format in-18° à $1,25 le volume.

NANINE GUILLON—Projets de jeunes filles...
.. L'entrée dans le monde..................1 vol.
.. Cinq années de la vie des jeunes filles.1 vol.
Mme GAGNE (ELISE MOREAU)—Nancy Vallier.........1 vol.
.. Mémoires d'une sœur de charité.........1 vol.
MATHILDE DE SAINT-VIDAL—Amour et Devoir...1 vol.
JULIE [illegible]AULT—Les [illegible] du travail.......1 vol.
.. L'éducation du cœur.......1 vol.
.. La science d'une Jeune Mère.......1 vol.
.. Le Bonheur du Foyer.......1 vol.
.. Le chambre aux Histoires.......1 vol.
.. Les petits drames rustiques.......1 vol.
[illegible] MASSON—Les lectures en famille.......1 vol.
.. Les [illegible].......1 vol.
MARIE GUERRIER DE HAUPT—Marie.......1 vol.
.. Les débuts de Gabrielle.......1 vol.
.. Perte par la foi.......1 vol.
.. Le chevalier de Nanjac.......1 vol.
ANTONIN RONDELET—L'éducation de la vingtième année.......1 vol.
.. Le lendemain du mariage.......1 vol.
.. Les demeures de plaisir.......1 vol.
CHS. DESLYS—Les récits de la grève.......1 vol.
.. La Loi de Dieu.......1 vol.
ADÉLAÏDE BOGRAN — Le testament d'une vieille fille.......1 vol.
.. Le choix de Suzanne.......1 vol.
H. D'AUBREVAL—Paris et Province.......1 vol.
.. Les cœurs simples.......1 vol.
COMTESSE DE MIRABEAU—Le baron d'Aché.......1 vol.
.. [illegible] de Gardannes.......1 vol.
[illegible] WOGAN—Dolorita une femme [illegible] les forêts vierges.......1 vol.
[illegible] FALIGAN—Une pièce [illegible].......1 vol.
[illegible] BENOIT—Françoise, la Vendéenne. Chrétienne.......1 vol.
MISS CUMMINGS—Les fantômes du cœur.1 vol.
MARY O'KELYA—Lettres d'une jeune Irlandaise.......1 vol.
[illegible] BLANDY. Bénédicta.......1 vol.
[illegible]—Rosane.......1 vol.
[illegible] DUFUS-HARDY—Le sacrifice de [illegible].......1 vol.
[illegible]—La maison qui pleure.......1 vol.
ÉMILE BOSQUET—Une [illegible].......1 vol.
MARIE JENNA—Enfants et mères.......1 vol.
ALFRED [illegible]—Le tel [illegible] du Mar[illegible].......1 vol.
CLAIRE CHANDENEUX—[illegible].......1 vol.
PRINCESSE OLGA—Tante Agnès.......1 vol.
DUFAU P. A.—Aveugle née.......1 vol.
DUQUESNOY PIERRE—Valérie.......1 vol.
[illegible] d'ARMAILLÉ—Catherine de Bourbon.......1 vol.
ABBÉ LEMONNIER—Rose Ferrucci.......1 vol.
ÉTIENNE MARCEL—Rêve d'une Corbeille de noces.......1 vol.
EUGÈNE MULLER—Récits champêtres.......1 vol.
PAUL FERRET—L'Idole.......1 vol.
Mme LENORMANT—Quatre femmes au temps de la Révolution.......1 vol.
C[illegible] MILA—Linda.......1 vol.

Bibliothèque des Jeunes Filles D. S. G.

Mlle V. MONNIOT—Nina l'incorrigible......80c.
.. Le journal de Marguerite......2 vols $1,75
.. Marguerite à vingt ans......2 vols $1,75
.. [illegible] Roseily......2 vols $1.25
.. [illegible] Delmont......80c.
.. [illegible] Pigaud......80c.

&c., &c., &c.

LE PLUS ANCIEN MAGASIN DE VETEMENTS,

De la Nlle Orléans, dont la RÉPUTATION EST DEPUIS LONGTEMPS ÉTABLIE, et qui défie la CONCURRENCE.

LEON GODCHAUX,

81 & 83.....Canal.....81 & 83

A L'APPROCHE DES FÊTES

Appelle l'attention toute particulière de ses amis et de ses clients sur son grand stock de

VÊTEMENTS DE CHOIX

POUR HOMMES, JEUNES GARÇONS ET ENFANTS.

—AUSSI DES—

Articles de toilette et de chapeaux.

Il vend le tout à des prix qui étonneront les acheteurs par leur modicité.

Il engage les chefs de famille à venir examiner son IMMENSE ASSORTIMENT DE

Vêtements de toilette et pour école

Destinés aux jeunes garçons et aux enfants.)

Venez vous convaincre que le magasin de

LEON GODCHAUX,

81 & 83 rue du Canal,

Est celui où s'achètent, à MEILLEUR MARCHÉ, les VÊTEMENTS à la fois les PLUS ÉLÉGANTS et les MIEUX CONFECTIONNÉS de la Nlle Orléans.

N. B.—Les marchands de la campagne sont spécialement invités à examiner notre stock avant de faire leurs achats.

[illegible]—D.M.J.

Charbons ! Charbons !

Avis spécial.

Bureau du charbon St. Bernard.

Nouvelle-Orléans, 16 Septembre 1878.

JUSQU'A nouvel ordre nous vendrons nos charbons pour du comptant aux prix suivants ;

Le charbon St Bernard à 45c. le baril.
Le charbon Pittsburg à 50c. le baril.
Livré à domicile.

W. S. CAMPBELL, Agent.

16 sept

Charbon - - Pittsburg - - Charbon.

W. G. COYLE & CO.

26......CARONDELET......26

COIN GRAVIER.

CHARBON PITTSBURG ET CANNEL DE LA VIRGINIE.

—AUSSI—

Anthracite en bloc, et en morceaux de la grosseur d'un œuf ou d'une châtaigne.

Livré aux plus bas prix du marché.

23 Nov.—3m.

CHARBON. CHARBON.

Hy. J. Montagnet,

Marchand de charbons

PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.

COMMANDES des Habitations, Fabriques, Steamers et Familles, remplies avec célérité.

Chantier, sur la Levée, près du débarcadère du Ferry, à l'extrémité de la rue des Champs-Elysées. Bureau, No 4 rue Carondelet, près Canal.

Les ordres peuvent être laissés aux deux endroits. 1er sept—6m

COAL! COAL!

HEBRARD & ROCA,

MARCHANDS de CHARBON

Pittsburg, Anthracite et Cannel,

Bureau No 1 Carondelet près Canal. Dépôt, sur la Levée, au pied de la rue Marigny, 3e District.

Se rappellent à leurs amis et au public en général, et sollicitent bien respectueusement leur ordres pour la saison prochaine, aux prix les plus réduits du marché, livrable à leur option.

7 juil—3m D M J

Les Matelas bordés de cordes.

PATENTE DONAHOE,

Sont reconnus comme les plus propres, les mieux faits, les moins chers et durant le plus.

GRAND assortiment toujours prêt à être livré. Aussi, toiles à matelas confectionnées avec bordures en cordes de toutes grandeurs et qualités, à bas prix.

Le public est invité à venir examiner ces articles que je me ferai un plaisir de lui exhiber, soit que l'on désire ou non acheter.

Réparation de toute espèce de matelas.

Fabrique et salle de vente, 44 rue de Chartres, succursale, No 3 Ste-Anne.

J. J. DONAHOE, Propriétaire du brevet.

12 nov—1an—D Mar J

Chaussures.

Grand choix de Chaussures de tous les genres,

POUR HOMMES, FEMMES ET ENFANTS, au

CLAIBORNE SHOE STORE.

257......URSULINES......257

Coin Claiborne.

Le stock du magasin a été entièrement renouvelé, et les prix réduits jusqu'à la dernière limite, défiant la concurrence.

Les meilleures chaussures d'enfants, celles qui durent le plus et coûtent le moins, se trouvent au No 257 rue Ursulines. On y fabrique aussi à bon marché avec des matériaux supérieurs.—Les ordres de la ville et de la campagne sont exécutés avec promptitude.

A. L. BICOCCHI.

22janv—au 21fév

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $2.50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour Dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.

17 janv 79—1 an V[illegible]

VINGT ET UNIÈME TABLEAU ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance HOPE, de la Nouvelle-Orléans.

Bureau No 27 rue du Camp.

CONFORMÉMENT à sa Charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1878		73,009 62
Sur les risques d'incendie	$65,347 78	
Sur les risques de rivière	7,892 11	
Sur les risques de marine	1,769 73	$75,009 62
Pertes payées dans la même période :		
Sur les risques d'incendie	$ 2,049 75	
Sur les risques de rivière	3,531 90	
Sur les risques de marine	59 73	
Retour de 15 p. c. aux assurés	3,080 94	
Licences de ville et d'Etat et taxes pour l'année 1879 sur capital et propriétés foncières	5,108 35	
Bureau des Assureurs de la Nlle Orléans	2,280 38	
Primes remboursées	1,806 04	
Réassurances	5,329 55	
Profits et pertes, loyer, dépenses, intérêts en faillite	11,437 20	$45,[illegible]0 84
Profits		$[illegible] 78
Réserve pour les risques non expirés au 31 décembre 1878	$15,863 78	
Réserve pour pertes non réglées	2,300 00	
Dividende de cinq piastres par action déclaré [illegible]	$10,000 00	
		$[illegible],[illegible]69 78

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Prêts garantis par hypothèque dans cette ville	$ 27,[illegible] 70
Prêts sur nantissement	51,[illegible] 12
Billets pour primes	[illegible] 06
Actions de banque et autres actions	[illegible] 79
Bons fonciers	[illegible]
Primes en voie de perception	[illegible]
En caisse	[illegible] 26
Total de l'actif	$[illegible] 73

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

H. PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé par-devant moi ce 9 janvier 1879.

M. F. DUCROS, Notaire. No 18 rue Royale.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 janvier 1879, il a été [illegible] résolu [illegible] un dividende de CINQ PIASTRES par action, payable [illegible] les profits de la Compagnie dans l'année expirant le 31 décembre 1878 soit déclaré et payable sur demande aux actionnaires, ou à leurs représentants légaux.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

11 janv—1m

G. PITARD,

301 & 303 RUE DU CANAL.

Importateur de quincaillerie et de peinture.

Agent du [illegible] de plomb St. Louis [illegible]

Grès à feu, Glaces, Coutellerie, Hollow[illegible], Vitres, Mastic, Colle forte, Ferblanterie, Huile de lin, Huile de ricin, Thérébenthine, Japon. [illegible]

[illegible] distributions doi[illegible]

L.S.L.

"THE OLD RELIABLE."

DANS SA DIXIÈME ANNÉE

Payant $40,000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

—

PAS D'ESCOMPTE !

—

Pas d'ajournement !

—

Tous les lots payés en plein !

—

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE !

—

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.

LE MARDI, 11 MARS 1879.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE C.

GROS LOT : $30,000,

1857 LOTS !

—LE TOUT S'ÉLEVANT À—

$110,400 !

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 11 MARS 1879.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de	10,000......	10,000
1 Lot de	5,000......	5,000
2 Lots de ...	2,500......	5,000
5 Lots de ...	1,000......	5,000
20 Lots de ...	500......	10,000
100 Lots de ...	100......	10,000
200 Lots de ...	50......	10,000
500 Lots de ...	20......	10,000
1,000 Lots de ...	10......	10,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf numéros voisins du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf numéros voisins du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf numéros voisins du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à......	$110,400

Billet entier, $2 ; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692 New Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du Mardi, 11 Mars 1879.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les villes, comtés, villes et villages de l'Union.

D'amicales garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN, Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

LE PALAIS —DES— MEUBLES —DE— JOS. B. HUBBARD

Coin Remparts et Perdido

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR,

Etabli en 1840,

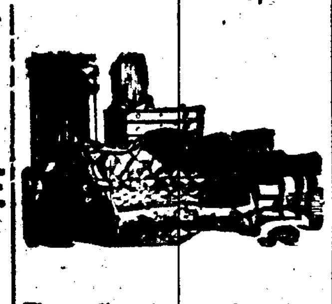

Vient d'ouvrir, pour la saison, un des stocks les plus beaux et les plus vastes de

MEUBLES DE SALON,

de chambre à coucher et de salle à manger en noyer, acajou, bois de rose, ébène, avec dorures, avec ou sans marqueterie, qui aient jamais été offerts sur ce marché

ET A DES PRIX

TELS QU'ON N'EN A JAMAIS VU D'AUSSI REDUITS.

Le stock comprend en outre une grande variété de meubles de salon, de luxe, couverts ou non couverts, au choix de l'acquéreur, et afin qu'il se décide selon son goût.

Grand assortiment de

Soies écrues, Cotelines, Satins de laine, Peluche, Reps, étoffes en crin.

Matériaux tous de choix et travail garanti.

Les dernières nouveautés en fait de Meubles, Fauteuils Chaises d'enfants et autres, Berceuses, Canapés articulés brevetés, Prie-Dieu, Bibliothèques, Tables à cartes.

Grand choix de GLACES du dernier genre.

Porte-Chapeaux, sideboards, Canapés pour chambre à coucher, lits à ressorts, matelas, Plumes, etc, etc.

—AUSSI—

Un grand stock de meubles simples et unis, pour la ville et la campagne à

TRÈS BAS PRIX.

Le public est invité à venir examiner mon stock et à s'assurer de mes prix [illegible]

VENEZ [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR O. VALETON.

Prunes sèches ! Prunes sèches ! !

Par ordre du consul de France.

Pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON encanteur—SAMEDI 15 février, à 11 heures du matin, il sera vendu au magasin No. 93 et 95, rue des Magasins, par ordonnance consulaire du 12 courant—

P. G. & B. 201@300, 100 boîtes Prunes d'Ente N. & B. de choix.

301@450, 150 .. .. choix extra
451@500, 50 .. .. impériales.
501@550, 50 .. .. imp. extra.

importées par le steamer Muriel, de Bordeaux.

Conditions—comptant. 13 fév—

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Terre du Crescent City Live Stock and Slaughter House Company, dans le Cinquième district sur la rive droite du fleuve Mississippi, par ordre du Président et des directeurs du Crescent City Live Stock and Slaughter House Co.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46, rue Royale—SAMEDI 15 février 1879 à midi, il sera vendu à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET ENCANTEURS, rue Royale, entre Douane et Canal, SANS LIMITE ou réserve.

Une certaine étendue de terre, située dans le 5e district de cette ville, au-dessous de la gare du chemin de fer de Morgan et des Opelousas, en arrière de l'abattoir de la rive droite, et bornée par la plantation Olivier et les rues Evelina, Hendee et Briagier, mesurant quatre-cent-soixante-trois pieds sept pouces (463 pieds 7 pouces) de face, sur une profondeur d'environ (21) vingt-et-un arpents.

Termes et conditions.—Un tiers comptant, la balance à un crédit de un, deux et trois ans, pour billets portant hypothèque spéciale avec privilège du vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 d'honoraire d'avocat en cas de procédures judiciaire pour le recouvrement des dits billets, en en partie, et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant d'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant G. LeGardeur, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

N. B.—Une description entière de la propriété, sera donnée à la vente. 14fév—

SANS LIMITE OU RESERVE

La jolie propriété No 349 rue St-Claude, entre Esplanade et Kerlerec, touchant la belle propriété de Mme Slocomb.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux, No 46 de la rue Royale — SAMEDI le 15 février, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, SANS LIMITE OU RESERVE.

UN certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Marais, Esplanade et Kerlerec, et mesurant 25 pieds de face sur la rue St-Claude, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et quatre lignes. Les améliorations consistent en cette jolie propriété touchant à la belle résidence de Mme Slocomb, et contenant 6 appartements dans la maison principale, cuisine avec 2 chambres et un cabinet, waterworks, puits, hangars, citerne, latrines, &c. La propriété porte le No 349 rue St-Claude.

Termes et conditions—La moitié comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale, avec privilège de vendeur, et 8 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du paiement des dits billets, en une portion, assurance et le transfert de la police ; les taxes dues et exigibles en 1879, seront assumées par l'acquéreur en sus du montant de l'adjudication et toutes les autres clauses habituelles. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Ch. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur. 9fév—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés vacantes, de valeur et améliorées, dans le Second et Troisième Districts, au coin des rues Ste-Anne et Bourbon, rue des Grands-Hommes, entre St-Ferdinand et Cotton Press.

Trois grands terrains vacants, touchant à la Presse à Coton de la Levée, dans la rue des Grands-Hommes, entre St-Ferdinand et Cotton Press.

Vve T. Fagot et als. vs. Jas. Du Gardin St-Alexandre et als. No 9473.

Cinquième Cour de District de la Paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux 46 rue Royale.—SAMEDI, 8 mars 1879, à midi, il sera vendu à l'encan, à la BOURSE D'ENCAN DES NÉGOCIANTS ET ENCANTEURS, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu le 29 janvier 1879 et signé le 1er février 1879, par l'Honorable W. H. Rogers, juge de la Cinquième Cour de District de la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir :

1. Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Royale et Bourbon, formant le coin des rues Bourbon et Ste-Anne et mesurant selon le plan de Arthur De Armas, voyer et ingénieur civil, en date du 20 octobre 1878, 27 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur et façade de 64 pieds 4 pouces 4 lignes à la rue Bourbon.

2. Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, désignés par la lettre A, d'après le plan de Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, en date du 22 octobre 1878, dans l'îlet borné par les rues des Grands Hommes ou Dauphine, Craps ou Bourgogne, St-Ferdinand et Cotton Press, et mesurant ensemble 60 pieds de face à la rue des Grands Hommes ou Dauphine, sur 164 pieds 8 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une magnifique maison de résidence élevée de terre et retirée de la rue, ayant une galerie devant, un grand corridor au centre, deux larges chambres de chaque côté du corridor, grande salle à manger à l'arrière, deux grands cabinets, grande chambre aux mansardes, cuisine, dépendances, cuve, jardin, etc.

3. Trois certains lots de terre qui se touchent, situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les lettres B. C. D. d'après un plan de Arthur De Armas, voyer et ingénieur civil, en date du 22 octobre 1878, dans l'îlet borné par les rues des Grands Hommes, Craps, St-Ferdinand et Cotton Press, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue des Grands Hommes sur 164 pieds 8 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Termes et conditions.—Moitié comptant, le reste en deux paiements égaux à un et deux ans de crédit pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec huit pour cent d'intérêt par an du jour de la vente à parfait paiement divisée en coupons si on le désire ; la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocats au cas de poursuite judiciaire pour recouvrer le montant d'une partie ou de la totalité des billets, les bâtisses devant être assurées par l'acquéreur et les polices transférées aux détenteurs des dits billets (assurées dans l'association d'assurance de la Nouvelle-Orléans), les acquéreurs devant assumer en sus du prix d'adjudication, le paiement des taxes de ville et d'Etat de 1878 et 1879, payables et exigibles en ces années, et seront requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 fév—5, 12, 19, 26, mars 5, 8.

Vincente Ranna,

(DIPLOMÉ.)

Médecin Vétérinaire et Forgeron,

135......REMPARTS......135

Entre Toulouse et St-Pierre.

Traite avec un soin tout particulier toute espèce d'animaux.

Les ordres du public sont sollicités et seront remplis avec une grande promptitude.

5fév—1anDMar J

STONEWALL JACKSON

EMPORIUM,

Coin des rues Royale et St-Louis

12 déc—3m M S

MAISON C. ROUYER,

COIN CONTI ET CHARTRES,

NOUVELLE-ORLEANS.

M. C. ROUYER prévient sa nombreuse clientèle ainsi que le public en général, que Mme Rouyer de retour d'Europe et du Nord, où elle a fait tous ses achats sur commande, qu'il est prêt à offrir des marchandises à un prix excessivement réduit; son assortiment consiste en un choix très recherché de montres, pendules, bijoux, qui ne peut être surpassé pour la fraîcheur, la variété et le bon goût; également Orfèvrerie, Couverts et Services de table, en véritable ALFÉNIDE :—Articles d'optique; Spécialité pour le lunette ou le pince-nez; Change et pose de verres de lunettes adaptés pour toutes les vues.

Le public est prié de visiter son magasin et d'examiner son nouveau stock afin de se convaincre que rien n'est exagéré et que tout est vrai, qu'il défie réellement toute concurrence.—Tout objet est garanti.—Réparations de montres, pendules, bijoux et lunettes.—Réargenture de couverts et d'orfèvrerie, articles d'Eglise, etc., etc. Achat de vieil or et de vieil argent.

12 déc—3m—D Ma J

A. VILLERMIN,

Ancien grocer du 3me district, encoignure Union et Camp.

A en main un fort stock de BON CAFÉ qu'il offre à ses clients et au public en général, grillé ou moulu, à raison de 15 sous la livre.

Aussi du THÉ noir et vert de qualité supérieure, beurre de Goshen de choix, sardines extra fines en quart et demi boîtes de Alexis Godillot, des vins rouges et blancs de Californie, muscat et un assortiment général de groceries de choix [illegible] très bon marché. 8 fév—1anDMaJ

A vendre à très bon marché.

LE contenu du Cosmopolitan [illegible] Corn and Coffee Mills, [illegible] pet, encoignure Français et [illegible] tant un Grillo[illegible] [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY.

Le magasin en briques à 4 étages, No 28 de la rue de Chartres, près Canal.

Un placement de choix, et un emplacement populaire pour affaires.

Vente positive pour effectuer un partage.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureaux, No 31 de la rue du Camp, SAMEDI, 1er mars 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu, à l'encan, avec le consentement des parties, pour effectuer un partage—

Le magasin en briques à 4 étages, solidement construit, et situé au centre de la ville dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Chartres et Bourbon. Le lot mesure 22 pieds 1 pouce de face à la rue de Chartres sur 65 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. L'établissement est celui bien connu et populaire d'articles de fantaisie de MM. Neyrey & Foulon et loué par eux jusqu'au 30 septembre 1879 à raison de $900 par an.

Sa proximité de la rue du Canal fait de l'édifice un endroit propre au commerce en gros ou en détail. Un meilleur emplacement pour affaires, ou un placement plus sûr ne saurait être trouvé.

CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque, avec les clauses habituelles de huit pour cent par an, intérêt du jour de la vente à parfait paiement, les billets devront être subdivisés pour satisfaire les parties intéressées, avec cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour en recouvrer le paiement ; les améliorations devront être assurées et la police transférée aux détenteurs des billets, l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.

15fév—15, 16, 22 au jr

Joli cottage dans le 2me district.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureaux, No 31 de la rue du Camp.—SAMEDI, 15 février 1879, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera positivement vendu—

1° Le joli cottage en bois. No 382 rue Ste-Anne, dans le carré d'îlet borné par les rues Ste-Anne, Orléans, Roman et Prieur.

2° La maison de résidence en bois, à deux étages, No 179 rue St-Pierre, dans le carré d'îlet compris entre les rues Orléans, St-Pierre, Tremé et St-Claude.

3° Le cottage double en bois, No 28 rue Miro, dans le carré d'îlet borné par les rues Miro, Tonti, St-Philippe et Ursulines. Voir les plans à la vente, pour les dimensions.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, avec toutes les clauses usuelles d'hypothèque et lien du vendeur, 8 0/0 d'intérêt par an, 5 0/0 d'honoraires d'avocat. Police d'assurance transférée ; l'acquéreur assumant les taxes exigibles et dues en 1879, au-dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, par devant W. H. Pascoe, notaire. 9 au 15 fév.

Propriété de valeur rue du Canal.—4 lots pour bâtir dans les rues Bienville et Douane.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureau, rue du Camp No 31.—SAMEDI, 1er mars 1879, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera positivement vendu, à l'encan, les propriétés bien situées et augmentant en valeur, ci-dessous décrites :

1° Sept lots de terre, de choix, situés dans le 2nd district, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Broad et Dorgenois, désignés par les Nos. 1 à 7 inclusivement. Ils forment le coin nord est des rues Canal et Broad.

2° Le lot pour bâtir, dans le même îlet, désigné par le No. 11, qui fait face à la rue Broad.

3° Vingt-cinq lots pour bâtir, comprenant l'îlet entier borné par les rues Canal, Douane, Rendon et Lopez.

4° Deux lots contigus, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Douane, Rocheblave et Dorgenois, avec façades sur la rue Bienville.

Voyez les plans à la vente pour les dimensions.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à un crédit de 1 à 2 ans en billets spécialement garantis par hypothèque, privilège de vendeur portant les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente aux frais des acquéreurs par devant Théo. Guyol, not pub.

9 fév—15, 16, 25 au 1er mars.

Pour compte de propriétaires absents.

Les deux magasins et résidences en briques à 3 étages, Nos. 176 et 178 rue de la Douane, entre Remparts et Bourgogne.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureaux No 31 de la rue du Camp. SAMEDI, 1er mars 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu positivement à l'encan, pour compte de propriétaires absents—

LES DEUX MAGASINS ET RESIDENCES EN BRIQUES à 3 étages solidement construits, et situés dans un quartier central, désignés par les Nos 176 et 178 rue de la Douane dans l'îlet borné par les rues Douane, Conti, Remparts et Bourgogne. Avec des réparations convenables ces propriétés peuvent donner un bon revenu, à cause de leur proximité du centre des affaires et des lieux d'amusements.

Elles sont louées au taux de $600 par an. Ce serait un placement de premier ordre pour un capitaliste entreprenant. Voir le plan le jour de la vente pour les détails.

Conditions. Un tiers ou davantage comptant au choix des acquéreurs et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets garantis spécialement par hypothèque, le privilège du vendeur avec toutes les clauses habituelles de 8 0/0 par an d'intérêt, 5 0/0 honoraires d'avocat, et transfert de la police d'assurance.

Les acquéreurs devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879, en sus du prix d'adjudication.

Acte de vente par devant F. Grima, notaire, aux frais des acquéreurs.

9fév—9,15,16,25, jusq. vente.

Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 109 de la rue du Canal.

NEUVIÈME ETAT ANNUEL.

Nouvelle-Orléans, 13 janvier 1879.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances de la Nlle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1878 :

Primes sur les risques de feu	$330,830 36	
de risques de mer	42,751 06	
dito de rivière	23,555 97	
Total des primes		$397,137 39
En moins : Primes sur risques non expirés	$112,752 00	
Primes remboursées	3,733 03	
		$116,505
Primes nettes acquises		$280,632 36
A ajouter—Intérêts		9,324 66
		$289,957 02
Pertes payées sur les risques de feu	$48,890 94	
dito de mer	33,658 44	
dito de rivières	8,785 93	
Pertes non ajustées et ajustées et non échues	22,047 26	
	$113,382 77	
Réassurances	21,156 69	
Refaction (rebate)	31,096 47	
Commissions d'agences	19,488 48	
Dépenses d'agences	4,358 25	
Taxes et licences	4,370 30	
Dépenses de bureau	27,927 86	
Dépenses casuelles,—bureau des assureurs, etc	6,491 95	
		$228,183 75
BÉNÉFICE NET		$61,774 27
En moins : Premier dividende d'intérêt semi-annuel sur actions, déclaré le 2 juillet 1878		14,782 50
Balance des bénéfices		$ 46,991 77

ACTIF.

Argent en banque	$94,404 66	
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00	
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	17,175 25	
Certificats de dépôts et de dettes du New Orleans National Banking Association $25,983 94 évalués à	25,598 38	
Effets à recevoir pour primes	1,671 67	
Prêts sur hypothèques	89,163 30	
Prêts sur nantissements	21,437 69	
Effets à recevoir	4,180 81	
Bons	42,232 50	
Actions	32,947 00	
Primes en voie de recouvrement	49,224 48	
Propriétés foncières	34,261 71	
Dû par divers	9,769 94	
Bons des Etats-Unis	25,089 41	
		$514,136 20

PASSIF.

Capital payé en plein (actions de $30)	$295,650 00	
Dividendes non-réclamés	4,443 00	
Primes sur risques non expirés	112,752 00	
Pertes non réglées	22,047 26	
Dû à divers	7,663 72	
Fonds de réserve	24,598 45	
		$467,144 43
SURPLUS		$ 46,991 77

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurances de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Secrétaire. MEL MUSSON, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, notaire public, ce 14me jour de janvier 1879.

G. LEGARDEUR, Jr. Notaire public.

A une assemblée régulière de la direction, qui a eu lieu le 13 janvier 1879, il a été RÉSOLU de payer, A PARTIR DU 20 COURANT, les dividendes suivants

1° UN DIVIDENDE D'INTÉRÊT DE CINQ POUR CENT (5 0/0) pour le second semestre de 1878,—(faisant 10 0/0 pour l'année)—sur le capital de $30 par action.

2° UN DIVIDENDE DE DIX POUR CENT, (10 0/0), aux actionnaires sur le montant NET de leurs primes acquises et participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1878, au cas de la réfaction (rebate) de 15 0/0, ou dividende par anticipation, déjà reçu par les dits actionnaires sur le montant BRUT de leurs primes.

3° De porter au Fonds de Réserve (15 0/0) QUINZE POUR CENT de la balance des profits de primes, à investir en sécurités du gouvernement des Etats-Unis, conformément aux articles III et V de la Charte.

G. LANAUX, Secrétaire. MEL MUSSON, Président.

DIRECTEURS.

A. J. [illegible]A, [illegible]AHAM, / PIERRE LANAUX, R. M. SCOTT, WM. A. BELL, JOHN DYMOND, JOHN ROCCHI, M. MUSSON.

OSCAR [illegible]

[illegible]OUZE & BOIS

[illegible] VINS, [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY, MACON & O'CONNOR.

Habitations sucrières de choix à l'encan à un long crédit.

Habitations Hard Times et Beaulieu à Ouest Baton-Rouge.

PAR HOEY, MACON & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 11 rue Carondelet, JEUDI 27 février 1879, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans par ordre de la Banque des Artisans et Commerçants (Mechanics and Traders Bank.) il sera vendu à l'encan les propriétés suivantes, à savoir :

1° L'habitation "Hard Times" sur la rive droite du fleuve Mississippi, à 7 milles au-dessus de Baton-Rouge, ayant 30 arpents de face au fleuve, sur 40 de profondeur, entre lignes convergentes, et contenant à peu près 420 arpents de superficie. Les améliorations comprennent une résidence élégante, dépendances, sucrerie et moulin en bon état, à peu près 100 acres de souches, et 135 arpents de plant, 22 mulets, ustensiles d'habitation, etc.

2° L'habitation Beaulieu sur la rive droite du fleuve Mississippi, à 3 milles au-dessous de Baton-Rouge, ayant 28 arpents de face au fleuve sur 80 arpents de profondeur entre lignes convergentes avec 3 morceaux de terre dans le fond, contenant environ trois mille deux cent vingt acres contenant 800 arpents cultivables. Sucrerie en briques 300 sur 40, et deux ailes 60 sur 40 — moulin et machine en bon état. Deux équipages, environ 300 arpents de souches de première et de seconde année, et assez de cannes pour planter 100 à 150 arpents ; 36 mulets 3 bœufs, charrettes, charrues et autres ustensiles d'habitation. Il y a assez de maïs pour aller jusqu'au mois de mai, foin de fève pour la saison.

Conditions de la vente—1/3 comptant, le reste à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an et toutes les clauses habituelles de sécurité. Les acquéreurs devront en sus du prix de l'adjudication assumer le paiement des taxes dues et exigibles en cette année 1879 ; l'acquéreur de l'habitation Hard Times devra assumer une hypothèque continue de $5000 au fonds Poydras, portant 6 pour cent, laquelle hypothèque primera les crédits retardés de 1 à 4 ans.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist notaire.

11 fév—à la date.

Emplacements de choix, pour affaires, à l'encan, dans le Troisième District.

PAR HOEY, MACON & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur—Bureau No 11 rue Carondelet—SAMEDI, 15 février 1879, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, il sera vendu à l'encan—

1° L'emplacement pour grocerie bien connu, formant le coin sud-ouest des rues Bons-Enfants ou St Claude et Musique.

2° Cette propriété de choix, formant le coin sud-est des rues Français et Bons-Enfants ou St Claude.

Conditions de la vente :—La moitié comptant, le reste à 12 mois de crédit avec intérêt de 8 pour cent l'an, et toutes les clauses habituelles, les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix offert.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant James Fahey, notaire. 9 fév—à la vente.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé......................$500,000

VINGT-TROISIÈME ETAT ANNUEL.

Bureaux No 90 rue du Camp.

Nlle-Orléans 1er janvier 1879.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

Montant des primes pour l'année finissant le 31 décembre 1878.

Sur les— Risques de feu	$212,422 68		
Risques de rivière	85,373 39		
Risques maritimes	49,841 90		
		$347,637 97	
Ajoutez: Risques non terminés, 1877		$104,741 00	
			$452,378 97
Moins : Risques non terminés, 1878	94,739 60		
Primes remboursées	19,457 29		
		114,196 89	
Primes nettes			$338,182 08
Pertes, etc., payées pendant la même période sur			
Risques de feu	54,709 23		
Risques de rivière	37,367 98		
Risques maritimes	15,230 56		
	$107,307 77		
Pertes non ajustées et non payées	39,322 00		
		$146,630 77	
Ajoutez: Réassurances	35,045 25		
Taxes	6,547 94		
Loyer	2,000 00		
Board of Underwriters	6,593 20		
Dépenses	34,482 91		
Fonds de réserve		84,669 30	
Dividende sur le capital		10,000 00	
Moins escompte et intérêt	49,568 29		
	24,284 30		
		$25,283 99	
			$266,584 06
Profit net			$71,598 52

La compagnie possède l'actif suivant, estimé à la valeur du marché

Actions et Bons	$257,074 82
Prêts sur hypothèques	13,800 00
Prêts sur nantissement	60,665 31
Billets à recevoir	5,502 92
Propriétés foncières	25,000 00
Primes en voie de collection	58,051 83
Argent en caisse	171,424 93
Total de l'actif	$591,519 81

L'Etat précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.

R. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 2me jour de janvier 1879.

A. INGRAHAM, notaire.

Le Conseil de direction, à une réunion tenue le vingt-deuxième jour de janvier 1879, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, a résolu de payer dix pour cent de dividende aux actionnaires, à résolu de payer un dividende en argent de vingt pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1878. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 27 janvier 1879.

Directeurs.

E. J. Hart,	J. Weis,	Scott McGehee,
Henry Renshaw,	R. W. Taylor,	D. Fatjo,
R. Blecne,	J. C. Morris	T. L. Airey,
A. Baldwin,	James I. Day,	R. E. Craig,
Chas Macready,	Lionel C. Levy,	Saml L. Boyd,
W. E. Seymour	Emory Clapp,	Jno. S. Groves,
Jno. G. Gaines,	D. A. Chaffraix,	J. A. Blanc,
Jesse S. Flower,	J. L. Harris,	H. Newman.

2 fév—au 31 déc.

Pension privée.

MADAME VEUVE AMÉDÉE GRANGER est prête à recevoir quelques pensionnaires pour le logement et la table ou pour la table seulement. Références échangées. S'adresser rue Toulouse, coin Royale, au-dessus du magasin Moreno. 24 nov

TÉLÉGRAPHE D'ALARME.

Indication, par les cloches d'alarme, de la localité où éclate un incendie.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront ainsi qu'il suit la localité où le feu s'est manifesté :

Par exemple, lorsque l'alarme est donnée par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après, elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups, indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répétée que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, il y aura 4 coups de cloche, puis un moment après, 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, il y aura 15 coups de cloche ; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter à l'endroit où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
*13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Pompe No. 22, rue Tchoupitoulas, près Philip.
15 Pompe No. 23, rue Washington, près Magazine.
16 Compagnie Lafayette No. 1, rue Jackson, entre St-Thomas et Rousseau.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller, rue Locust, entre Félicité et St-Andrew.
25 Coin Jackson et Calliope.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Pompe No. 12, rue Tchoupitoulas, entre Race et Orange.
34 Pompe No. 1, rue Hunter, entre Peters et Tchoupitoulas.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd Precinct, coin Terpsichore et Chippewa.
37 Coin Race et Magazine.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles, près Félicity Road.
42 Pompe No. 20, rue Thalia, entre Dryades et Baronne.
[illegible] Coin Franklin et Terpsichore.
[illegible] Galennie et Nouvelle-Levée
[illegible] coin Commerce [illegible]

[illegible] COMP[illegible] TRA[illegible] Service [illegible] Cette ligne [illegible] Pour frêt [illegible] 26 jan—1a[illegible]

COMPA[illegible]

Les magnif[illegible] pour la conti[illegible] ... CANADA, [illegible] AMERIQUE [illegible] LABRADOR [illegible] Prix du p[illegible] Première cab[illegible] Deuxième [illegible] Troisième [illegible]

Lloyd de[illegible]

STEAMERS [illegible] LA NOU[illegible] LE MA[illegible]

LES steamers [illegible] Nuremberg, Hannover, Frankfurt, Nuremberg, Braunschweig, Frankfurt, Nuremberg [illegible]

Pour N[illegible]

CONSU[illegible]

LA NOU[illegible] BURE[illegible] Ouverts de 1[illegible] Avis [illegible]

[illegible] PAR [illegible] DE[illegible]